

Subject:

Mededeling 2012/12: Openbare raadpleging over het ontwerp van bijkomende norm bij de in België van toepassing zijnde ISA's met betrekking tot het commissarisverslag (termijn: 15 oktober 2012)

From: Jean-Paul Koevoets

Sent: vrijdag 12 oktober 2012 15:52

To: sg@ibr-ire.be

Subject: Re: Mededeling 2012/16: openbare raadpleging over het ontwerp van normen inzake de controle van fusie- en splitsingsverrichtingen van handelsvennootschappen (termijn: 15 december 2012)

David bonjour

Suite à une discussion que nous avons eue avec le président De Wolf hier soir (regionale ontmoetingen), je me suis engagé à vous soumettre les idées suivantes cc le nouveau rapport de commissaire.

Dans l'état actuel des propositions le nouveau modèle de rapport ne sera d'application que pour les dossiers où les normes ISA deviennent obligatoires (essentiellement les PIE à partir des bilans 31.12.2012).

Ceci à comme conséquence:

- que pour les dossiers où (d'une manière volontaire) un commissaire applique les normes ISA alors qu'il n'y est pas (encore) obligé il devra utiliser l'ancien modèle du rapport
- que le public, le monde extérieur, ne comprendra pas que nous utilisons deux modèles différents

Nous pensons par ailleurs qu'il devrait être possible, en changeant un peu le wording, d'adapter le nouveau texte à un contrôle Belgian GAAS (peut-être faudrait il adapter pour celà les normes générales ?).

L'idée srait donc d'avoir un seul modèle de rapport de commissaire d'application à partir de 2013 (bilans 2012) avec une version ISA et une version Belgian GAAS.

Pourriez vous soumettre ces idées au conseil.

Merci d'avance

Jean-Paul Koevoets
managing partner